



N° 129

Le 19 juin 1992

M^{ME} McDOUGALL ALLONGE LA LISTE DES RÉPONDANTS POUR LES DEMANDES DE PASSEPORT

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que les membres de l'Association canadienne des optométristes et de l'Association canadienne des pharmaciens peuvent maintenant signer les demandes de passeport à titre de répondants.

En décembre 1991, M^{me} McDougall a annoncé des mesures visant à renforcer la sécurité et le contrôle de la qualité des passeports canadiens tout en maintenant la qualité des services actuellement offerts aux Canadiens. Ces mesures comportaient notamment des modifications à la liste des répondants admissibles.

L'adjonction des pharmaciens et des optométristes à la liste des répondants améliore les services offerts aux Canadiens du fait que ces professionnels sont accessibles au public, connaissent beaucoup de personnes dans leurs collectivités et y sont eux-mêmes très connus, et acceptent de collaborer avec le Bureau des passeports pour confirmer l'identité des requérants.

Ces associations, parfaitement conscientes des responsabilités découlant de leur participation au processus des demandes de passeport, sont convenues de s'acquitter des fonctions à l'appui de cette activité et de respecter les mesures de renforcement de la sécurité.

- 30 -

Pour plus de renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874